

Comment je dois

me comporter

si...



...une personne ou un groupe m'insulte, me critique, me met à l'écart, me manque de respect ou encore me menace

...une personne ou un groupe se moque de moi ou me traite différemment à cause de mes croyances ou une de mes particularités physiques



...une personne ou un groupe me pousse, me frappe ou encore me crache dessus

...une personne ou un groupe m'attaque verbalement et/ou physiquement de façon répétée



...une personne ou un groupe ne respecte pas mon intimité. Ils me touchent les parties intimes ou prennent des photos de moi nu dans les vestiaires.



Peu importe la situation, si elle te met mal à l'aise

parles-en !

Comment je dois

me comporter

si...

Au quotidien, tu croises des adultes : à la maison, à l'école, dans ton club de sport, dans la rue... La plupart d'entre eux souhaitent ton **bien-être** et cherchent à te rendre heureux, te protéger et t'**aider** à grandir. Malheureusement, il existe également des individus qui représentent un **danger** pour toi, car ils ne se comportent pas de manière appropriée et commettent des actes **interdits**. Ces personnes peuvent te causer du tort ou t'impliquer dans des situations **dérangeantes**, ce qui constitue des actes punis par la Loi. Même s'il est rare de croiser ces individus, ils existent bel et bien. Afin de vous **protéger** toi et les autres, il est essentiel de les **dénoncer** afin qu'ils soient punis. Ces comportements peuvent aussi arriver avec tes copains ou copines, il est nécessaire d'avoir des relations saines et **respectueuses** avec eux.

RÉAGIS — PROTÈGE-TOI — PARLES-EN

Des adultes sont là pour t'aider, n'hésite pas à en parler au minimum à tes parents ou à une personne de confiance. Ils pourront t'aider pour la suite. De plus, des numéros d'aide sont à ta disposition ci-dessous pour en parler en toute confiance avec des professionnels.

Les numéros d'aide

Allô enfance en danger :

119

Non au harcèlement scolaire :

3020

Écoute - Orientation des victimes de violences :

116 006

Défenseur des droits :

3928

Non au cyberharcèlement :

3018

Police :

17 / 112 / 114

Victime ? Témoin ? Envoie un mail à
signal-sports@sports.gouv.fr



Plus d'informations
sur le site du CROS
Grand-Est